



Communiqué de l'intersyndicale de l'enseignement supérieur et de la recherche

Le projet de budget 2025 sacrifie la jeunesse et l'avenir : d'autres choix sont nécessaires pour l'ESR !

Le projet de loi de finances (PLF 2025) présenté en conseil des ministres et transmis le 10 octobre par le gouvernement aux député·es est un des pires budgets pour la France depuis des décennies, annonciateur d'une récession due aux choix austéritaires associés à une diminution drastique des dépenses de l'État (-40 Mds€).

Alors que la situation budgétaire de la France découle du choix des gouvernements d'E. Macron depuis 2017 de diminuer les sources de recettes en érigeant en dogme la baisse des prélèvements sociaux et des impôts (notamment des entreprises), l'ensemble de la population - dont les plus pauvres - est mise à contribution et la Fonction Publique est très violemment attaquée par un ministre décomplexé, avec notamment l'annonce de la suppression de plus de 4000 postes dans l'éducation nationale et des coupes budgétaires sévères. À cela le ministre de la Fonction publique, de la Simplification et de la Transformation de l'action publique, ajoute – comme si la coupe n'était pas déjà plus que pleine – le passage à 3 jours de carence et une prise en charge de seulement 90 % (au lieu de 100 %) des congés maladie avec des sous-entendus particulièrement méprisants sur l'« absentéisme » croissant des fonctionnaires, dont le calcul est contesté, en oubliant d'évoquer la dégradation des conditions de travail et les obligations de l'employeur public de garantir la santé et la sécurité des agent·es.

Pour l'enseignement supérieur et la recherche, malgré une économie déjà réalisée par l'absence de revalorisation du point d'indice, le budget de la mission interministérielle recherche et enseignement supérieur (Mires) devrait être amputé de plus de 550 M€ par rapport à la Loi de Finances 2024. C'est le budget qui consacrerait la plus faible part du budget de l'État à l'enseignement supérieur et la recherche depuis plus de 20 ans (5,27 % à périmètre constant). Cette baisse est principalement le fait d'une baisse des budgets de la recherche que ce soit dans le domaine de l'énergie ou dans celui de l'industrie et dans une moindre mesure, des programmes « enseignement supérieur et recherche agricole ». Alors

que la pauvreté étudiante ne cesse de croître, la ligne « Vie étudiante » subit, elle aussi, une baisse de 2,31 %, hypothéquant tout espoir de réforme structurelle des bourses et obérant toute amélioration des conditions de vie et d'étude pour les étudiant·es en maintenant le sous-financement chronique des CROUS.

Pourtant, d'autres choix sont possibles, comme la réaffectation de tout ou partie du crédit impôt recherche, véritable niche fiscale, qui coûte en 2024 plus de 7 Mds € à l'État, sans même qu'il soit contrôlé correctement ni conditionné à une véritable stratégie – ni même à une réelle activité - des entreprises en faveur de la recherche. En comparaison, « l'effort » de recherche consenti par l'État à l'ensemble de ses opérateurs nationaux de recherche s'élève à 7,8 Mds pour l'année 2025 !

Nous alertons sur les effets désastreux qu'aurait ce budget pour l'ESR dans nos établissements par la dégradation des conditions de travail et d'étude, le décrochage en terme de recherche et avec une répercussion inévitable sur l'ensemble de la population. Nos universités, leur personnel et leurs étudiant·es, sont en souffrance. On voudrait achever de détruire le service public d'enseignement supérieur et de recherche qu'on ne s'y prendrait pas autrement.

C'est pourquoi il est urgent, nécessaire, vital, de se mobiliser pour gagner des arbitrages favorables à l'ESR et repousser les attaques dont les fonctionnaires et leurs missions sont l'objet. Le financement de l'ESR n'est pas une dépense mais un investissement pour l'avenir.

Nos organisations syndicales appellent donc à faire du 19 novembre une journée d'alerte et de mobilisation sur la situation désastreuse de l'enseignement supérieur et de la recherche et à organiser ce jour-là des assemblées générales ou des réunions d'informations et de débats sur les conditions de travail et d'étude, les bâtiments dégradés, les salaires, le budget et les attaques contre la Fonction publique pour définir des modalités d'action.

Paris, le 6 novembre 2024